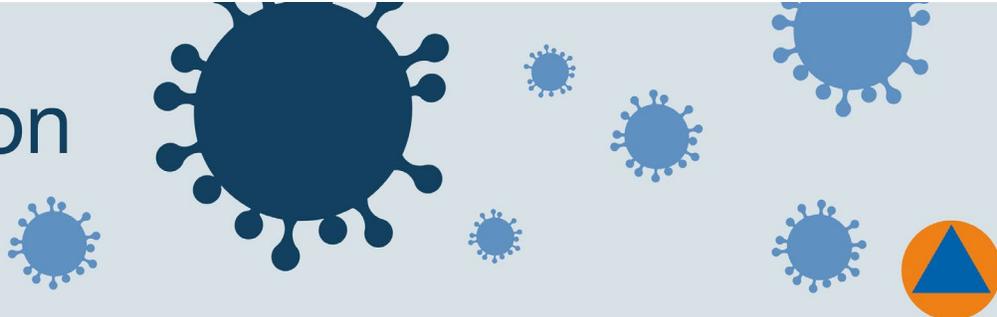


Communication COVID-19



DESTINATAIRES : À tous les médecins, les gestionnaires cliniques et le personnel infirmier

DATE : Le 11 décembre 2020

OBJET : Évaluation pour la levée des mesures d'isolement des usagers hospitalisés/hébergés pour COVID-19 positif (mise à jour de la note du 27 octobre 2020)

Des précisions ont été apportées à l'algorithme - Évaluation pour la levée d'isolement d'un usager hospitalisé/hébergé pour COVID-19 positif.

Vous trouverez en annexe la nouvelle version de l'algorithme avec les changements en rouge.

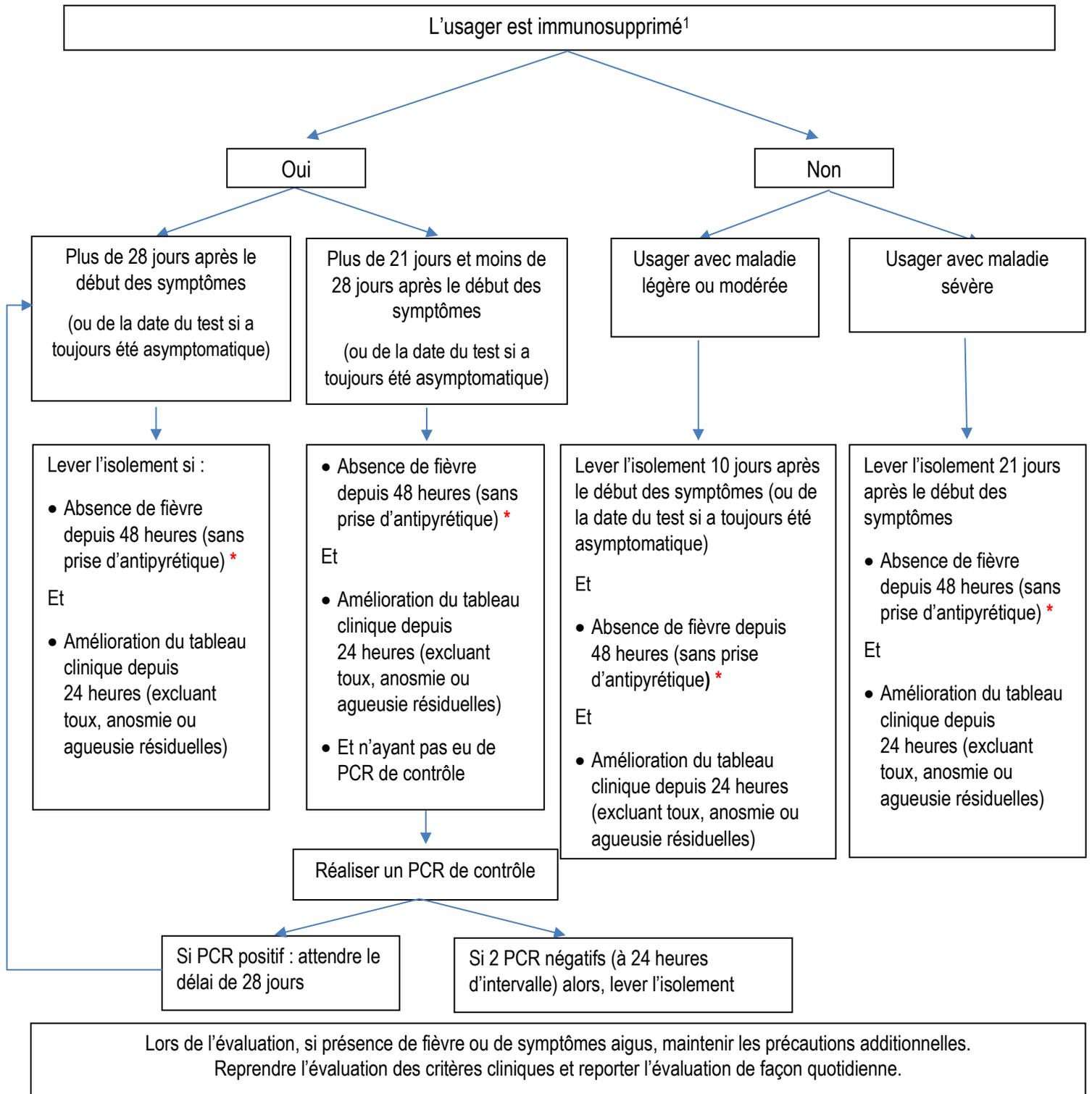
D^{re} Sarah Masson-Roy
Microbiologiste-infectiologue

Catherine Roy
Chef de service en prévention et contrôle des infections

p. j. ALG_Évaluation pour la levée d'isolement d'un usager hospitalisé/hébergé pour la Covid-19 positif_MAJ_2020-12-09

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger

ÉVALUATION POUR LA LEVÉE D'ISOLEMENT D'UN USAGER HOSPITALISÉ / HÉBERGÉ POUR LA COVID-19 POSITIF



*Si l'acétaminophène (ex.: Tylenol^{MD}) est le seul antipyrétique utilisé, l'isolement peut tout de même être levé si le médecin traitant juge peu probable que l'usager soit encore fébrile et s'il y a absence de tout nouveau symptôme aigu pouvant être en lien avec la COVID-19 (ex.: absence de nouveaux symptômes respiratoires, de nouvelle diminution de l'état général inexplicée, de frissons, ou de nouvelle anorexie au cours des 48 dernières heures).